

# **Assemblée générale Extraordinaire de l'AALVP du 28 mars 2015 à 11h au lycée Voltaire, Paris 11e**

Nomination du secrétaire de séance : Jean-Pierre DUMOULIN

Ordre du jour :       - modification des statuts  
                          - passage de l'exercice comptable sur l'année civile

## **MODIFICATION DES STATUTS**

Le Président Stanislas Trinssoutrop rappelle ce qui a motivé cette proposition de modification décidée lors de la dernière Assemblée Générale :

- retirer le terme "ancien" dans le libellé de l'association.
- élargir les adhésions aux personnes majeures fréquentant actuellement le lycée.
- ajustements nécessaires dans nos statuts depuis la première version élaborée lors de la création de l'AALVP en 2002.

Le projet de nouveaux statuts (communiqué à l'ensemble des adhérents avant cette réunion) est distribué aux personnes présentes. Il a été longuement discuté et élaboré au sein du conseil d'administration.

**Vote de la modification des statuts de l'AALVP :**  
**les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité moins une voix.**

## **PASSAGE DE L'EXERCICE COMPTABLE SUR L'ANNEE CIVILE**

Le trésorier Bertrand Vieilleigne explique l'utilité de passer de l'exercice comptable actuel du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août à un exercice sur l'année civile : les demandes de subventions se font sur la base d'un budget sur année civile.

Le précédent exercice s'étant terminé le 31 août 2014, nous proposons un exercice "intermédiaire" raccourci du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 décembre 2014, suivi d'un exercice "complet" du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

**Vote du passage de l'exercice comptable sur l'année civile à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 : approuvé à l'unanimité.**

La séance est close par Président Stanislas Trinssoutrop.

Le secrétaire de séance  
Jean-Pierre Dumoulin

